



Conquête de l'espace public en quête d'autonomie : portraits de femmes rurales dans le Moyen Atlas

Sanae Ziani¹, Zhour Bouzidi¹

¹ Faculté des lettres et des sciences humaines de Meknès

Contact : sanaezyani@gmail.com

Résumé

De nombreuses femmes dans la commune rurale d'Aït Ishaq s'activent dans divers domaines de la vie sociale locale à travers l'investissement dans des projets individuels et de développement local. Cet investissement leur permet de contribuer progressivement à leur autonomisation et au bien-être de leurs familles. Nous analysons le processus d'autonomisation des femmes à Aït Ishaq à travers l'étude des trajectoires de trois femmes ayant pu investir l'espace public et construire progressivement leur autonomie. Ces femmes participent aux dynamiques locales grâce à leur implication dans les domaines associatif, politique et économique. Néanmoins si l'intégration dans l'espace public visait au départ des ambitions souvent limitées et pour satisfaire des besoins de base, ces femmes se sont fixé de nouveaux objectifs au cours de leurs expériences. Les trajectoires de ces femmes montrent une construction progressive d'autonomie sociale et économique permise par la conquête de l'espace public. Cependant, cette autonomisation demeure souvent stigmatisée et manque souvent de reconnaissance sociale.

Mots clés : autonomisation ; commune rurale d'Aït Ishaq; femmes rurales ; pouvoir

Introduction

Les femmes jouent un rôle moteur dans le bien-être des familles, des communautés et plus généralement dans la promotion de l'économie rurale et agricole. Plusieurs organisations internationales considèrent que le développement de la femme rurale nécessite son autonomisation sur les plans social et économique.

Selon Michelle Bachelet, directrice exécutive d'ONU-Femmes : « l'autonomisation est l'élargissement des droits des femmes rurales, ainsi que leur accès à la terre, aux pouvoirs, aux opportunités et aux choix, permettant de développer les économies, renforcer la sécurité alimentaire et améliorer les perspectives pour les générations actuelles et futures » (CCFD, 2012). Au plan économique, l'autonomie fait référence à l'accès des femmes aux activités économiques (emplois et revenus) afin de répondre à leurs besoins et à ceux des personnes à leurs charges (ibid).

Cependant l'accès aux ressources, aux droits fondamentaux, à la santé, à l'éducation et au travail rémunéré qui conditionnent l'autonomisation, reste souvent limité pour les femmes rurales au Maroc et plus généralement dans les pays en développement (Dekens et Voora, 2014).

Au Maroc, le taux des femmes actives âgées de plus de 15 ans est de 36,8% en milieu rural contre 17,5% en milieu urbain (Haut-Commissariat au Plan, 2013)¹. Bien que le taux d'activité des femmes rurales soit

¹ Il faut souligner la définition du HCP (2017) : « Une personne active est toute personne faisant partie de la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services, exerçant un travail productif dans une branche d'activité économique ou à la recherche d'un emploi. ». La situation des femmes rurales exerçant un travail au sein de l'exploitation familiale reste floue du fait que ces femmes sont souvent réduites au statut d'épouses d'exploitants et ne sont pas considérées comme des femmes actives.

relativement important, leur travail reste majoritairement non rémunéré (76% des femmes actives) (Ministère de l'emploi et des affaires sociales, 2014). L'autonomie économique de la femme rurale se trouve ainsi réduite, l'astreignant parfois à préférer le travail d'ouvrière agricole rémunéré à la corvée obligatoire dans les exploitations familiales (Bouzidi et al., 2010).

Plus généralement, l'autonomie permet non seulement d'opérer des choix économiques mais aussi d'agir sur les structures sociales et économiques de la société (CCFD, 2012). La notion d'autonomie est ainsi étroitement associée à la notion de pouvoir. L'accès des femmes rurales aux ressources et au pouvoir suppose en effet leur affranchissement de certaines contraintes sociales qui confinent leur rôle dans la sphère privée et domestique, pour conquérir l'espace public et s'imposer en tant que membre actif dans la société marocaine (Lhimer, 1999). Le plus souvent, la division entre l'espace public et privé n'est pas figée mais il s'agit plutôt d'une construction sociale constamment renégociée (Bossenbroek, 2016).

En outre, la conquête de l'espace public et la participation de la femme à la prise de décision restent souvent conditionnées par les rapports hiérarchiques et par la volonté de l'homme : « Au Maroc, des femmes analphabètes et non actives (ne disposant pas d'un salaire) auront peu de chances de participer effectivement à la vie publique alors que ces deux conditions ne sont pas absolument nécessaires pour un homme qui souhaite, par exemple, faire une carrière politique » (Naciri, 2002).

Selon Crozier et Friedberg (1977), la notion d'autonomie renvoie à la capacité qu'a un acteur d'affirmer ses choix, d'agir selon ses propres règles conçues en marge ou contre le système composé de règles officielles en s'opposant à tout déterminisme. La conquête de l'autonomie désigne la capacité des acteurs à lutter contre les normes

sociales qui leur sont imposées, de pouvoir les modifier voire de produire des nouvelles règles et de les faire respecter (De Terssac, 2012). En revanche, si l'autonomie est souvent associée à l'indépendance, celle-ci reste relative car l'ouverture vers l'extérieur et les processus d'interaction et de socialisation insèrent l'individu dans une série de relations de dépendance (Morin, 1981). Ainsi « toute vie humaine autonome est un tissu de dépendances incroyables » (p.261).

La notion d'autonomie étant pluridimensionnelle et difficile à circonscrire, nous opterons ici pour une définition qui s'inspire de celle de Bettelheim (1972) qui présente l'autonomie comme étant la condition de la vie et de la survie qui dépendent de la « capacité de l'individu à préserver une certaine initiative, à demeurer maître de quelques aspects importants de la vie, en dépit d'un environnement assez écrasant » (cité par De Terssac, 2012, p.2).

Dans la mise en œuvre des projets de développement pour les femmes, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA, 2010) analyse l'autonomisation des femmes à travers trois dimensions : l'autonomisation économique (accès aux revenus et aux moyens de production), la participation à la prise de décision (participation à la vie et aux organisations locales) et le bien-être social (accès aux services de bases et à l'infrastructure).

Nous mobilisons ces trois dimensions à travers les portraits de trois femmes rurales ayant pu construire progressivement leur autonomie. Nous nous intéressons à la manière dont ces femmes ont pu agir sur les rapports patriarcaux qui limitaient leur liberté et améliorer leurs accès aux ressources et leur statut social et économique pour s'imposer dans les espaces économique, social et politique. Nous montrerons, à travers ces trois portraits de femmes, comment la quête d'autonomie passe par la

conquête de l'espace public et la transgression des frontières de genre présentes dans cet espace.

Zone d'étude et méthode

Nous avons effectué notre étude dans la commune rurale d'Aït Ishaq, située dans la province de Khénifra, à proximité de la route nationale reliant Fès et Marrakech, à 80 km de Beni Mellal et 36 km de Khénifra. L'intérêt porté à ce terrain s'est concrétisé lors de la contribution à la réalisation d'un diagnostic rapide auprès de jeunes entrepreneurs, mené en novembre 2014 par le Réseau Marocain d'Economie Sociale et solidaire. Le premier auteur a participé à ce diagnostic, notamment au volet consacré à la mise en évidence du rôle de la femme rurale.

Les femmes de la région d'Aït Ishaq exercent différents types d'activités. Elles s'occupent souvent des tâches domestiques auxquelles s'ajoutent différentes activités agricoles (cueillette des olives et des pommes dans l'exploitation familiale, alimentation, abreuvement, entretien et traite du bétail). Ces activités présentent, selon les femmes interviewées, une sorte d'obligation morale sans rémunération envers leurs familles. Peu de femmes parviennent à développer des petites activités génératrices de revenus comme la fabrication de tapis, la vente du pain, des poules et des œufs dans le souk hebdomadaire. Certaines femmes de ce village étaient particulièrement actives et présentes dans l'espace public et dans la vie sociale locale. C'est à cette catégorie de femmes que nous nous sommes intéressées en particulier dans le cadre d'un mémoire de master mené en 2015, dont cet article est issu (Ziani, 2015).

Les objectifs de cette étude ont été de comprendre : 1) dans quelle mesure cette conquête de l'espace public a permis à certaines femmes de

s'affranchir des contraintes socio-économiques et de construire leur autonomie ; 2) d'analyser le processus de construction d'autonomie chez ces femmes et la manière dont cette autonomisation était perçue par les villageois.

Pour mener notre recherche, nous avons opté pour une méthode qualitative qui s'est focalisée, après une phase d'observation et d'exploration, sur les portraits de trois femmes. Ces femmes ont été choisies en fonction de leur visibilité dans l'espace public et aussi du fait qu'elles sont qualifiées localement comme étant des femmes qui ont dû affronter de nombreux obstacles pour se forger une place dans leurs villages et construire leur autonomie. Le choix de ces trois femmes s'explique aussi par le fait qu'elles représentent les trois voies possibles d'autonomisation (FIDA, 2010) : Leila² a pu investir le champ politique, Meryam s'est taillé une place dans le champ associatif et enfin Saïda a su s'imposer dans le champ économique du village.

Nos entretiens semi-directifs ont aussi inclus 7 hommes et 10 femmes qui ont des liens familiaux ou de voisinage avec ces trois femmes. Ces entretiens visaient à sonder la perception des villageois à l'égard de l'autonomisation des femmes et de leur conquête de l'espace public.

Résultats : trois voies possibles d'autonomisation

Leila, Meryam et Saïda sont trois femmes rurales qui ont pu investir respectivement les champs politique, associatif et économique qui

² Les prénoms ont été changés afin de garder l'anonymat.

constituaient jadis des espaces réservés aux activités masculines. Leurs portraits dénotent les difficultés qu'ont les femmes rurales pour affirmer leur existence dans l'espace public.

Leila : investissement dans le champ politique

Dans la commune rurale d'Aït Ishaq, l'intégration des femmes dans la politique locale a commencé depuis les années 2002-2003 à l'initiative d'une jeune femme originaire de cette commune. Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur, cette femme (30 ans en 2003, célibataire) est retournée à son village dans l'ambition de se présenter aux élections communales. Cependant, l'expérience électorale de cette femme n'a pas abouti à cause de la résistance des villageois (y compris des femmes) pour lesquels la politique est une affaire avant tout masculine.

À partir de 2009, l'intégration de la femme dans la gestion des affaires locales a été officiellement facilitée par la mise en place par l'Etat d'un système de quota. Leila, une jeune femme âgée en 2009 de 21 ans, première année baccalauréat, s'est donc saisie de cette réforme pour intégrer le champ politique dans la commune rurale d'Aït Ishaq lors des élections communales de 2009. Une deuxième femme, Aïcha, a été élue aussi au cours de la même année mais elle a rapidement abandonné ses fonctions après s'être mariée et a quitté le village pour rejoindre le foyer de son mari. Leila et Aïcha furent les deux seules femmes qui ont présenté leur candidature après la mise en place des quotas. Selon Leila, malgré la mise en place des quotas, se présenter aux élections constituait un vrai défi du fait que les femmes du village n'avaient pas le courage de s'affronter au domaine politique perçu comme très dur et masculin.

Leila est issue d'une famille d'agriculteurs, composée de six enfants dont elle est la seule fille. Au départ, l'idée de tenter l'expérience des élections

n'émanait pas d'elle. La proposition est venue plutôt de son frère aîné et de ses voisins qui l'ont motivée. Après réflexion, Leila s'est saisie de l'opportunité des élections pour échapper à un mariage arrangé par ses parents.

« Je n'ai jamais envisagé me présenter aux élections mais, avec les incitations de mon frère aîné, des voisins et de certaines connaissances, j'ai commencé à y penser sérieusement alors qu'au départ j'avais refusé car je ne connaissais rien en politique. Il faut dire que durant la période des élections, j'étais, malgré ma résistance, fiancée sous la pression de mes parents. Mon seul souhait était que ce mariage forcé n'aboutisse jamais. La seule solution pour moi était d'intégrer la politique, car j'étais persuadée que si j'y entrais, mon fiancé me quitterait ».

Au départ, l'intégration dans le monde de la politique fut une expérience pénible pour cette jeune femme peu familiarisée avec les pratiques au sein de ce monde, mais elle a par la suite acquis sa propre expérience.

« La campagne électorale a été dure pour moi. J'étais en plus très timide et je n'osais même pas sortir de chez moi. De plus, c'est un domaine très masculin et j'étais la seule femme face parmi un groupe de 25 hommes. Je n'étais pas du tout habituée à parler aux hommes et, encore moins, à se réunir avec eux autour de la même table. Je me cachais derrière les autres lorsque les membres du parti m'invitaient à les accompagner dans leurs tournées pour présenter le programme électoral. Ma timidité était sans limites et je me demandais parfois pourquoi j'étais là. Dans les réunions, j'étais systématiquement d'accord avec ce que les autres décidaient. Lorsque j'ai pris la parole pour la première fois, j'étais très stressée, mes mains tremblaient et je sentais ma fièvre grimper ».

Néanmoins, Leila va progressivement dépasser sa timidité grâce à l'appui des jeunes élus dans la commune qui se sont montrés compréhensifs à son égard et qui l'ont aidée à progresser dans son nouvel environnement.

« La majorité des membres élus étaient des jeunes instruits qui m'ont aidée à m'intégrer. J'avais le sentiment qu'ils me méprisaient parce que j'étais une femme et que je manquais d'expérience. Ils cherchaient cependant à organiser les heures de réunion de façon à ce que je puisse participer. Dans d'autres communes, les réunions se déroulent le soir dans les cafés, ce qui rend impossible la participation des femmes. Dans ces communes, les membres des conseils communaux sont généralement âgés et illétrés ».

La réussite de Leila dans les élections communales, et notamment le développement de son expérience, s'est accompagnée par une meilleure estime de soi, un accroissement de la confiance en elle et un sentiment de responsabilité qui s'est accru au fil du temps. Les objectifs de la jeune femme, qui se limitaient au début au souhait d'échapper aux contraintes sociales, ont changé considérablement au cours de ce processus d'apprentissage.

« Petit à petit, j'ai réalisé que je suis responsable et qu'il me faut changer mes comportements et développer mes compétences. J'ai commencé à suivre le déroulement des événements locaux, je me suis intéressée aux informations télévisées ou écrites, j'ai appris à lire très souvent les journaux. Je savais que j'étais responsable et mon rôle était de parler sans pudeur. En effet, je représentais la population et surtout la voix des femmes. J'ai ainsi appris à prendre la parole pour dire ce que je pense et à parler ouvertement et sans gêne. »

Malgré les efforts que Leila déployait pour être à la hauteur de ses responsabilités et répondre aux demandes des villageois, elle a rencontré de nombreuses contraintes liées essentiellement à son statut de femme engagée dans la politique locale. Leila devait faire preuve de compétences et répondre aux attentes des villageois pour être légitime aux yeux de certains d'entre eux.

« La majorité des gens qui venaient me voir pour me demander quelque chose étaient des jeunes instruits ou des femmes. Les hommes, notamment les plus âgés, ne me faisaient pas confiance. Certaines femmes du village ne votaient pas, par principe, pour une femme, et ne croyaient pas en la capacité des femmes à être acteurs actifs dans le champ politique. Pour ces gens-là, si les hommes ne sont pas en mesure de trouver des solutions aux problèmes locaux, comment serait-il possible que les femmes, jugées inaptées, puissent y parvenir ? »

Leila devait constamment démontrer ses capacités de communication, de négociation et d'appui à la population pour gagner la confiance des villageois et devenir légitime à leurs yeux :

« Durant la période d'hiver, la maison d'une famille nécessiteuse a été détruite complètement. J'ai dû intervenir, en tant qu'élue, pour aider cette famille à reconstruire leur logement. Depuis que cette information a circulé dans le village, plusieurs personnes, y compris certains qui s'étaient opposés à mon élection, sont venues me voir pour me dire 'voilà enfin une femme capable de rendre service et de faire quelque chose d'important' ».

Alors que la fin de son mandat s'approchait, Leila s'est mariée en 2013 avec un homme issu de son village, qui travaillait comme ouvrier immigré en Espagne. Cet homme a demandé la main de Leila, qui a accepté en pensant qu'il était meilleur que le premier qu'elle avait refusé. Leila est restée au village après s'être mariée mais son mari l'a forcée à s'éloigner progressivement de la politique. En effet, selon Leila, son mari voyait dans ses activités à la commune rurale une « atteinte à sa dignité et sa virilité » comme il le disait souvent. Les absences répétées de Leila ont amené les élus du conseil communal à mettre fin à son mandat.

« Après un an de mariage, j'ai divorcé puis j'ai commencé à travailler avec le *cheikh* comme assistante pour la rédaction de lettres et demandes, mais j'ai aussi conservé l'habitude d'aider les gens qui me sollicitaient. J'ai aussi développé un réseau important auprès des responsables de la commune, des administrations et des partis politiques. Je peux dire qu'aujourd'hui je suis devenue une personne de référence pour les villageois pour toutes les affaires administratives. Actuellement, je continue cet appui aux gens mais à travers mon implication dans le tissu associatif, loin des 'magouilles' de la politique. Ma confiance en moi a beaucoup augmenté et mon expérience à la commune m'a permis de grandir et a joué un rôle important dans ma vie, dans celle de ma famille et des gens du village aussi ».

Meryam : un investissement dans le champ associatif

Les premières associations qui ont été créées dans la commune d'Aït Ishaq dans les années 90 étaient des associations masculines dans le domaine de la culture, du sport ou du développement local. Au début des années 2000, les femmes ont commencé progressivement à intégrer le

secteur associatif, qui connaissait alors un essor. Les femmes se sont mobilisées dans les activités de ces associations mais elles étaient exclues du conseil d'administration et des postes de responsabilité et de pouvoir. Elles s'occupaient le plus souvent des tâches secondaires, non rémunérées et contraignantes comme l'organisation logistique des événements (cuisine, nettoyage, etc.).

En 2015, Meryam est une femme célibataire de 39 ans, issue d'une famille de trois frères et deux sœurs, une mère femme au foyer et un père *fqih* (maître coranique) et accessoirement vendeur des épices au souk hebdomadaire. À l'âge de 10 ans, elle avait dû quitter l'école pour s'occuper de son père souffrant d'un handicap moteur. Meryam a travaillé ensuite comme couturière en même temps qu'elle aidait son père dans son petit commerce au souk. Toutes ces activités permettaient à Meryam d'être active et de contribuer au revenu familial. Par ailleurs, elle était impliquée dans toutes les initiatives d'ordre social dans son village (collecte des dons, entretien du quartier, etc.) et elle formait aussi les femmes rurales dans son atelier de couture.

Le père de Meryam était membre d'une association qui s'occupait des personnes à besoins spécifiques. Sa fille l'accompagnait lors de ses déplacements à Rabat dans le cadre de cette association. Après le décès de son père, Meryam a intégré une autre association, pour donner un caractère formel et plus visible à son dynamisme et son implication dans les affaires locales.

« Après la mort de mon père, j'ai intégré le travail associatif dans lequel je me réalisais parce que c'est un travail bénévole, un travail grâce auquel on aide les gens. En 2000, j'ai commencé mon expérience de manière officielle par l'adhésion à l'association *Nahda*

Takafya [renaissance culturelle]. Au début, j'étais une simple adhérente mais une année plus tard, les membres du bureau m'ont proposé de devenir membre du conseil d'administration parce que j'étais très active et compétente dans ce domaine. J'ai été désignée vice-trésorière parce que j'ai des compétences en comptabilité. J'ai hérité cela de mon père ».

L'expérience de Meryam dans le secteur associatif et son réseau de connaissances à la commune lui ont permis d'intégrer par la suite d'autres associations de développement local.

« En 2004, j'ai adhéré à une autre association, ce qui m'a permis de participer à un projet appuyé par le PNUD³. De 2005 à 2011, j'ai adhéré à une autre association de développement au sein de laquelle j'ai passé 3 ans comme adhérente et 3 ans comme membre du conseil d'administration. En 2008-2009, j'étais présidente du groupe sportif féminin à l'union sportif de Aït Ishaq de football ».



³ Programme des Nations Unies pour le Développement.



Photos 1. Le club sportif féminin ADRAR⁴

Ces différentes expériences ont permis à Meryam d'acquérir une meilleure estime de soi et d'obtenir un statut social reconnu d'actrice associative dans la commune rurale d'Aït Ishaq.

« Le travail associatif m'a permis d'avoir confiance en moi. Il m'a poussé à être meilleure, parce que je me sentais sous-estimée à cause de mon faible niveau de scolarisation. De plus, j'étais parfois exclue des formations et des événements parce que je n'ai pas un niveau scolaire important ou parce que ces activités nécessitaient de parler et comprendre la langue française. Les critiques et l'exclusion dont je faisais l'objet étaient des motifs qui m'ont amenée à développer mes capacités, à apprendre à intervenir et à participer aux événements. C'est ainsi que je sens aujourd'hui à quel point je suis devenue 'quelqu'un' aux yeux des autres. Je suis plus importante qu'avant au niveau du village et les gens ont appris à me

respecter. La famille compte sur moi dans tous les domaines, mes frères aînés me disent 'toi, tu sais très bien te débrouiller'. Même le budget de la famille, c'est moi qui le gère. J'ai appris comment faire valoir mes droits ».

Malgré le renforcement de son autonomie, Meryam reconnaît la difficulté pour les femmes rurales d'être actives et incontestablement reconnues dans le monde rural.

« Mon expérience de présidente du groupe sportif féminin de la commune a été particulièrement difficile pour moi en tant que femme. Le groupe de filles faisait objet d'humiliation et de mépris, tandis que le groupe de garçons était favorisé. C'est dur de s'imposer dans les associations quand on est une femme. Face à cette situation, j'ai décidé de créer l'association de Soutien des Capacités du Citoyen à Aït Ishaq (association ASCCA), avec l'appui financier et moral des acteurs associatifs de la commune. Cette association a comme objectif principal le développement des capacités des jeunes et des femmes rurales».

Saïda : un investissement dans le champ économique

Saïda est une femme célibataire, analphabète, âgée de 38 ans en 2015. Elle est la plus jeune de quatre filles d'une famille résidant dans la commune d'Aït Ishaq. Issue d'une famille pauvre, Saïda a été dans l'obligation de travailler à un âge très jeune. Dès ses 7 ans, elle accompagnait son père au souk hebdomadaire pour l'aider dans la vente des légumes. Saïda a progressivement développé des compétences dans le commerce (comptabilité, épargne, gestion de budget, etc.). Grâce à ces acquis, toute la famille comptait sur elle pour gérer les différentes affaires familiales, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison.

⁴ <http://www.adrare.net/sport/ff/aitishak.htm>



Photo 2. Formation à la couture menée par l'association ACCA

« À cause de la pauvreté de ma famille, je ne suis jamais allée à l'école. J'étais le pilier de la famille. Au souk, j'apprenais tout de suite les choses, je suis la plus intelligente de la famille. J'ai assumé très jeune des responsabilités, surtout après que mes sœurs se sont mariées et que mes parents ont vieilli et sont devenus dépendants de mon travail. J'ai exercé tous les travaux que vous pouvez imaginer : le ménage, le commerce...J'ai travaillé dans les bains maures, dans des cafés pour la préparation des galettes, du café et des repas...».

Malgré la précarité, les motivations de cette femme ne se limitaient pas dans la réponse aux besoins essentiels de la famille. Saïda avait depuis longtemps l'ambition d'être autonome en créant son propre emploi.

« J'ai beaucoup travaillé et servi les gens et j'ai longtemps subi leur autorité et l'humiliation au quotidien. J'avais toujours l'idée de créer mon propre emploi et d'être autonome et responsable de moi-même. Grâce à mon travail, je prenais en charge toute ma famille et je réussissais à épargner malgré la faiblesse de mon revenu pour créer mon propre projet. Mon dernier travail chez des tiers fut la préparation des galettes et des gâteaux dans une boulangerie. Après avoir quitté ce travail, j'ai loué un local dans la commune rurale que j'ai transformé en un petit café, grâce à la somme d'argent que j'avais pu épargner. Rapidement, les clients que j'avais connus grâce à mes travaux précédents sont venus dans mon café. Petit à petit, j'ai agrandi mon projet et je me suis aussi lancée dans la restauration. Mes clients ont augmenté et j'ai embauché trois femmes.».

La situation économique de Saïda a remarquablement évolué et elle est aujourd'hui reconnue parmi les femmes les plus aisées économiquement de la commune. Cette reconnaissance sociale a été construite progressivement grâce à son acharnement dans le travail, qui lui a permis l'ascension économique visible qu'elle a pu réaliser.

« J'ai beaucoup gagné grâce à ma persévérance et mon travail. L'objectif qui m'animait chaque matin était de changer ma situation et celle de mes parents. Mes parents vivaient dans une maison en pisé mais j'ai pu acheter un lot et construire une maison moderne de deux étages. J'ai même acheté une maison dans la ville de Khénifra. Aujourd'hui, tout le monde reconnaît que je suis courageuse, m'encourage et m'estime. Ils me disent 'bravo ! Saïda, tu es mieux que les hommes : tu as bien travaillé avec tes efforts et tu as fait beaucoup de progrès' ».

Discussion

La construction de l'autonomie par la conquête de l'espace public

La quête d'autonomisation est étroitement liée, dans le parcours de ces trois femmes, à la conquête de l'espace public perçu comme un espace de conception de l'action publique et de production économique. Ces femmes ont choisi de se lancer dans des activités directement en prise avec l'espace public, et où les cafés, le terrain de foot ou encore la commune sont traditionnellement considérés, notamment en milieu rural, comme réservés aux hommes. L'objectif de ces trois femmes, en particulier pour Meryam et Saïda, était d'être reconnues comme un

acteur à part entière de la vie publique, dont on reconnaît les compétences. L'engagement dans l'espace public est le fruit d'une volonté d'autonomisation, notamment chez Meryam et Saïda. Il est un moyen de rompre avec la dépendance à sa famille et d'être plus autonome dans ses choix dans le cas de Leila.

En revenant sur les parcours de ces trois femmes, on s'aperçoit que les raisons pour lesquelles celles-ci ont intégré l'espace public sont relativement différentes. Elles sont liées soit aux conditions de vie de la famille (en particulier pour Meryam et Saïda), soit aux objectifs qui ne s'inscrivent pas a priori dans une perspective de construction de leur autonomie (estime de soi, etc.). Les objectifs de départ se sont trouvés transformés au cours de l'expérience.

Pour Leila, qui cherchait initialement à échapper à un mariage arrangé par sa famille, son statut d'éluë à la commune rurale lui a valu de changer d'attitude chemin faisant. Ce changement dans la perception des capacités de Leila à être un acteur présent dans l'échiquier politique local s'est accompagné aussi par le renforcement de la confiance de son environnement, notamment ceux qui ne croyaient pas au départ à sa candidature et aux élections des femmes de façon générale. Par exemple, le père de Leila, qui s'était opposé initialement à son élection, a changé de discours après les progrès qu'elle a faits grâce à son expérience.

« Au début, j'étais tout à fait contre l'idée que ma fille s'implique dans la vie politique du village. Mais quand elle a remporté les élections, j'ai vu comment elle a pu devenir une femme importante dans la commune, ce qui m'a fait changer d'avis. J'étais fière d'elle car je savais qu'elle faisait son travail avec honnêteté et mieux que les hommes. Aujourd'hui, si elle veut refaire cette expérience, je vais

être le premier à l'encourager car j'ai confiance en elle et je peux compter sur elle » (Père de Leila, 70 ans).

Pour Meryam, animée au départ par la volonté d'aider les gens démunis, l'investissement des femmes dans le secteur associatif est une opportunité à saisir pour la réalisation de soi, la reconnaissance sociale et une meilleure intégration des femmes rurales dans les activités associatives et sportives. Pour Saïda, cherchant au début à survivre avec sa famille, les femmes rurales sont capables de devenir entrepreneures et d'améliorer leur situation socio-économique et celle de leurs familles.

La marge d'autonomie économique, d'une part acquise par le travail et la création d'un auto-emploi, et sociale d'autre part, par la participation à la prise de décision dans l'espace privé et public, ont contribué à renforcer le pouvoir de ces femmes. Selon Zahra (43 ans, mariée), une femme au foyer habitant à Aït Ishaq, seul le travail rémunéré permet à la femme de franchir la porte de sa maison et de contribuer au changement des rapports de pouvoir :

« On a besoin de travailler, on veut gagner de l'argent. Si on a de l'argent, on peut faire ce qu'on veut, voyager, acheter toutes les choses dont on a besoin. Par exemple, quand je demande à mon mari de me donner de l'argent pour voyager il me dit : 'je n'ai rien à te donner : si tu as de l'argent, tu peux y aller sans me le dire ».

Après avoir intégré les secteurs économique, politique et associatif, les femmes ont pu conquérir l'espace public et participer à la dynamique de la société locale. Le secteur associatif constitue un tremplin pour les femmes désireuses d'affirmer leur existence en tant qu'acteur à part entière dans l'espace public.

« J'ai cherché un espace dans lequel je peux m'exprimer librement et réaliser ce que je souhaite faire, j'ai abandonné mes études mais je veux me lancer dans le travail associatif pour devenir quelqu'un d'important dans la société » (Khadija, 27 ans, divorcée, Aït Ishaq).

La transformation de la situation de la femme a été favorisée par le retour au village d'une génération de jeunes instruits qui ont pu investir dans les champs politique et associatif et qui se sont montrés favorables à la participation de la femme dans ces champs. Les profils de ces trois femmes, peu ou non instruites, et apprenant chemin faisant à s'imposer dans l'espace public et à construire leur autonomie, montrent la construction d'un empowerment chez certaines femmes rurales. Cet *empowerment* reste néanmoins timide et contrarié par les contraintes sociales qui rendent si dur le parcours d'une femme vers l'autonomie.

Une autonomie certaine mais qui manque de reconnaissance sociale

Bien que des femmes à Aït Ishaq aient pu développer des compétences importantes dans des domaines auparavant monopolisés par les hommes, leur intégration dans les espaces publics et économiques est encore stigmatisée et dévalorisée. Le travail de ces femmes manque souvent de reconnaissance par la communauté, comme le soulignaient Leila et Meryam, y compris par les femmes elles-mêmes.

Ali, un jeune acteur associatif, âgé de 33 ans, nous a expliqué comment les élus locaux, notamment les plus âgés, s'opposent catégoriquement à la participation des femmes dans la politique locale.

« Les élus âgés ne sont pas du tout d'accord avec la participation de la femme dans la politique locale. Leur unique argument, qu'ils

répètent toujours, est que c'est *hchouma* [honteux]. Dans leurs mentalités, les femmes ne doivent pas travailler : le travail, c'est pour les hommes. Les hommes ne cessent de se demander d'un ton ironique ce que la femme ajouterait à la politique ».

L'investissement dans l'espace public par la femme reste peu accepté socialement (Naciri, 2002). Les normes sociales continuent de confiner la femme dans la sphère domestique ou dans des travaux autorisés aux femmes.

« La majorité des hommes sont contre le travail des femmes, sauf dans des situations où l'homme est incapable de subvenir aux besoins de sa famille. C'est seulement dans ce cas que la femme est obligée à travailler. Ce qui est important dans le travail de la femme, c'est la nature du travail qu'elle exerce et l'environnement au sein duquel elle travaille. Si la femme travaille dans un milieu respectueux, ou bien un milieu où il n'y a pas de mixité avec les hommes, cela ne pose pas de problèmes. Mais d'autres travaux sont très mauvais, surtout pour les femmes mariées, comme le travail dans les cafés. On dit que l'homme qui laisse sa femme travailler dans des cafés et servir d'autres hommes n'est plus un homme. Quant aux femmes qui s'impliquent dans le travail associatif, pour moi c'est une perte de temps » (Ahmed, 43 ans).

Cette perception négative de la conquête de l'espace public n'est pas seulement l'apanage des hommes : certaines femmes s'opposent elles aussi à la participation féminine dans la politique locale.

« Non, je ne me présenterai jamais aux élections, ce secteur d'activité est très connu pour son impureté et ses arnaques. Dans notre petite société, une femme qui s'engage dans ce domaine est

par définition une femme qui n'est pas respectable. À vrai dire, c'est un domaine purement masculin et ce n'est pas du tout correct qu'une femme soit toujours avec les hommes, dans des réunions souvent tenues dans des espaces inconvenables et de se retrouver seule parmi des hommes dans la maison d'un élu par exemple. De plus, la femme doit voyager avec des hommes, ce qui n'est pas du tout accepté par les gens ici » (Aïcha, 30 ans, mariée, Aït Ishaq).

Conclusion

Les trois parcours de femmes montrent que la quête d'autonomie est réelle en dépit des contraintes socio-économiques vécues. Cela dénote d'un changement de la situation de la femme rurale et de sa capacité de renégocier des frontières de genre imposées pour aspirer à une certaine mobilité sociale et spatiale. Cette mobilité est le produit d'un long processus d'apprentissage jalonné d'obstacles auxquels ces femmes doivent faire face pour « faire leurs preuves ». L'autonomisation n'était pas acquise une fois que ces femmes ont intégré l'espace public et occupé des espaces perçus localement comme masculins mais il leur a fallu du temps et des efforts pour consolider leurs expériences afin de gagner la confiance et devenir « légitimes » aux yeux de certains villageois.

En s'intégrant dans la vie politique, sociale et économique, ces femmes ont progressivement évolué dans leurs expériences et leurs compétences de communication et de négociation pour montrer aux villageois et, à elles-mêmes, qu'elles sont capables d'exister et de s'imposer, y compris dans les espaces où elles sont habituellement exclues. Au fur à mesure de

la maturation de leurs expériences, ces femmes ont renforcé leur pouvoir et obtenu progressivement la reconnaissance de la communauté.

Néanmoins, si ces trois femmes d'Aït Ishaq ont pu exercer des activités auparavant réservées aux hommes, cela ne signifie pas que la reconnaissance sociale est totalement acquise. En effet, leur autonomisation socio-économique, bien que certaine, reste stigmatisée et peu reconnue socialement. L'affranchissement relatif des contraintes sociales n'a pas été exempt d'effets pervers. Maryem et Saïda sont toujours célibataires à l'approche de la quarantaine et Leila a dû quitter son poste de conseillère municipale avant de se marier et n'a repris ses activités qu'après son divorce.

Ces trois portraits de femmes non mariées montrent qu'il est toujours difficile pour une femme d'être mariée et d'être active dans la vie publique. Les femmes sont tiraillées entre deux alternatives contraignantes : i) se marier et se limiter à l'espace privé, et être reconnue comme des femmes dites « convenables » par la communauté, c'est-à-dire « respectueuses » des rapports hiérarchiques et normatifs partagés ; ou bien 2) participer à la vie publique et franchir les limites de genre, mais ceci implique de ne pas se marier et d'être considérée comme des femmes étranges voire peu fréquentables par certains villageois.

La séparation entre l'espace privé et l'espace public est encore assez forte pour une femme rurale bien que localement, l'accès à certains espaces publics est plus légitime (le souk) que l'accès à d'autres espaces stigmatisés (les cafés par exemple). L'ouverture permise par la loi, grâce à la mise en place du système des quotas ainsi que l'apport de 14 directives majeures en faveur de l'égalité des sexes dans la constitution marocaine de 2011 (Dekens et Voora, 2014), n'ont pas réellement contribué à faire évoluer les mentalités et les structures sociales peu favorables à

l'émancipation des femmes. Le cas de Leila, qui a dû quitter son poste d'élue à la commune rurale avant de se marier, montre le poids fort des représentations sociales.

Les dispositifs législatifs ne permettent pas seuls de franchir les frontières entre ce qui est possible d'atteindre pour une femme et ce qui ne l'est pas. Le corolaire est que, en l'absence d'une sensibilisation et d'un accompagnement de la population et des institutions locales, ces dispositifs (aussi volontaristes qu'ils soient) ne suffisent pas à rendre effectives les réformes en faveur de plus d'égalité entre les hommes et les femmes. L'accompagnement, la sensibilisation et la formation pourraient ainsi porter sur la mise en lumière des expériences réussies de femmes ayant pu construire leurs autonomisation et participer activement à la vie sociale. Les dispositifs législatifs au même titre que les projets de développement auraient un grand rôle à jouer en matière d'appui et de renforcement de l'autonomie des femmes rurales et de leurs capacités qui restent rarement ou peu valorisées.

Pour en savoir plus

Bossenbroek L, 2016. [*Behind the Veil of Agricultural Modernization: Gendered Dynamics of Rural Change in the Saïss, Morocco*](#). PhD thesis, Wageningen University, Wageningen.

Bouzidi Z, El Nour S, Moumen W, 2011. Le travail des femmes dans le secteur agricole: Entre précarité et empowerment. Cas de trois régions en Egypte, au Maroc et en Tunisie. Gender and work in the MENA region working paper series poverty, job quality and labor market dynamics.

CCFD, 2012. [L'autonomie économique des femmes](#). Brochure du blog CCFD-Terre solidaire.

Crozier M, Friedberg E, 1977. *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Editions du Seuil, Paris.

De Terssac G, 2012. *Autonomie et travail*. Dictionnaire du travail, Presses Universitaires de France, p.47-53.

Dekens J, Voora V, 2014. [Femmes rurales, femmes de l'ombre : les partenaires clés du développement](#). Institut international du développement durable.

Haut-Commissariat au Plan, 2013. [Activité, emploi et chômage 2013](#).

Haut-Commissariat au Plan, 2017. [Glossaire : personne active](#). Site consulté en janvier 2017.

Lhimer A, 1999. La femme marocaine de la tradition à la modernité. In: *Trajectoires du changement sociologique au Maroc*, p. 80-103. Publications Azamane, Casablanca.

Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales, 2014. [Etude de diagnostic sur la situation de l'emploi au Maroc. Préalable à la formulation de la stratégie nationale de l'emploi](#).

Morin E, 1981. Peut-on concevoir une science de l'autonomie ? *Cahiers internationaux de sociologie*, 71, 257-267.

Naciri R, 2002. Genre, pouvoir et prise de décision au Maroc. In : [Disparités entre femmes et hommes et culture en Afrique du Nord](#), p. 25-40. Centre de Développement sous Régional pour l'Afrique du Nord, Tanger.

FIDA (Fonds International de Développement Agricole), 2010. [Œuvrer pour le changement. Mise en œuvre du Programme d'action de Beijing : l'approche du FIDA](#).

Ziani S, 2015. *Des femmes rurales en quête d'autonomie sociale et économique, cas de la commune rurale d'Aït Ishaq au Moyen Atlas*. Mémoire du master Développement social et Intermédiation. Facultés des lettres et des sciences humaines, Meknès.